

Conseil de l'ED du 19 janvier 2022 (en distanciel)

Présents : F. Bedioui (PSL), L. Fensterbank (SU), A. Guérinot (ESPCI), A. Proust (SU), F. Burlina (ENS/SU), V. Vidal (Chimie ParisTech), R. Gauvin en remplacement de T. Christophe (Chimie ParisTech), P.A Driguez (SANOFI), C. Gosmini (Ecole Polytechnique), E. Blin (représentant BIATSS), T. Deis, L. Guillaume (représentants doctorants), D. Buisson (membre invité)

Excusés : M. Sollogoub (SU), A. Denis (GALAPAGOS), M. Fontecave (membre invité), L. Micouin (Université de Paris)

Le CR du 23/03/2021 est approuvé à l'unanimité

Périmètre ED au 01/01/2022

Cyril reprend le périmètre de l'ED mentionnant les 7 labos de SU et PSL qui y sont rattachés et fait un point sur les membres actuels du Conseil. En effet la composition était la suivante : 18 membres dont :

- 8 représentants établissements et labos
- 2 représentants BIATSS
- 3 représentants doctorants
- 5 personnalités extérieures

Suite au départ de 4 membres (L. Cattiaux, I. Rasoarinoro (représentants Biatss), J.L. Brayer (personnalité extérieure), A. Beghennou (représentant doctorant) pour raisons diverses comme soutenance de thèse ou retraite, il convient de les remplacer.

Cyril en profite pour souhaiter la bienvenue à C. Gosmini (Ecole polytechnique) qui était seule candidate pour rejoindre le Conseil comme personnalité extérieure ainsi qu'à E. Blin, nouvelle gestionnaire de l'ED en remplacement d'Irène.

Cyril invite les membres du conseil à lui faire des propositions pour le remplacement d'un représentant Biatss, doctorant et industriel et revenir à 18 membres en respectant la parité H/F.

Propositions de candidatures à envoyer à Cyril avant le prochain conseil fin mars 2022.

Composition ED et bilan des inscriptions en 1^{ère} année

Cyril fait un point sur le nombre d'encadrants dont ceux qui ont l'HDR (chiffres stables) et encourage ces derniers à la passer pour une meilleure reconnaissance depuis le passage, cette rentrée, sur la plateforme ADUM, qui ne reconnaît que la direction et co-direction des doctorants, non l'encadrement.

Le nombre total de doctorants est en augmentation (110) avec 39 nouveaux entrants reflétant un bon dynamisme de l'ED.

Sources de financement : 7 CD SU et 2 CD PSL, 2 CD IPV, 5 ANR SU et 4 ANR PSL, 2 CD Collège de France, 1 CIFRE et 13 bourses étrangères dont 9 CSC.

Cyril rappelle la nécessité de chercher des projets industriels et obtenir davantage de financements extérieurs.

Bilan des recrutements 2021

50 candidatures dont 39 retenues et 9 financées (dont 4 M2 Paris Centre et 5 extérieurs) montrant que notre Master est bien reconnu avec un équilibre plutôt correct.

39 inscrits avec 10 M2 Paris Centre, 13 M2 France, 16 équiv. M2 étrangers.

Cyril rappelle la procédure d'inscription en thèse avec le dépôt de documents obligatoires auprès du secrétariat avec la validation de la direction de l'ED avant toute inscription.

F. Bedioui souligne un problème récurrent avec les recrutements CSC où les encadrants n'informent pas toujours en amont la direction de l'ED du candidat recruté laissant ainsi apparaître des projets mal évalués, des doctorants pas assez motivés ou manquant de compétences. Faire aussi attention au harcèlement moral face aux exigences des directeurs de thèse envers leurs doctorants.

L. Fensterbank ajoute qu'on peut améliorer les recrutements des CSC en consultant bien leurs CV, voir si publications existantes ainsi que le classement des établissements d'origine.

Cyril enverra un message aux permanents afin de rappeler le circuit d'inscription et éviter les mauvaises surprises.

Bilan financier 2021

Budget global de 10 634 euros sans ressources propres depuis 2 ans. Peut-être demander de nouveau 2000 euros à la plateforme de Chimie inorganique.

Reprise en partie des séminaires CulturChem en présentiel, dépenses supplémentaires relatives à la crise Covid avec l'achat d'un PC portable pour le télétravail de la gestionnaire de l'ED, d'un matériel de visio pour les soutenances à distance. Les journées de rentrée ou Chimie moléculaire n'ont pas eu lieu donc dépenses en diminution.

4000 euros rendus au Collège doctoral mais récupérables sur le budget suivant.

Arrêté du 25 mai 2016

Cyril rappelle les 4 points essentiels de l'arrêté :

- Formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique : **à l'ED406 les doctorants doivent en suivre une par an ou 3 au cours de la thèse.**
- Comité de suivi avec avis sur l'inscription en 3^e année : **retour positif de ce comité de suivi permettant une discussion entre tous les membres et le doctorant sur l'avancée du projet, sur les difficultés rencontrées,...**

C. Gosmini indique qu'à l'Ecole polytechnique se tient à mi-thèse un entretien du même type.

- Signature d'une convention de formation dès l'entrée en thèse : il est important de renseigner au maximum le parcours et le projet professionnel du doctorant car insuffisamment préparé. **A l'ED406 obligation de suivre à hauteur de 70h de formations (soit 10 jours environ sur 3 ans) pour valoriser le dossier du doctorant (PIF).**
- Constitution d'un port-folio : il va devenir indispensable voire obligatoire dans ADUM comprenant la liste des activités du doctorant durant sa formation (appuyer sur les compétences développées).

Cyril indique qu'il faudra discuter du nouveau PIF lors du prochain règlement intérieur car à l'heure actuelle c'est un peu flou (validation ou signature du directeur de thèse, directeur ED, ?...)

Informations diverses

- Prolongations Covid : le remboursement du Ministère à SU est en cours pour les 2^e A, attente du lancement pour les 3^e A. Remboursement fait à PSL pour les 1^e et 2^e A, pas d'infos pour la 3^e A.
- Lancement Adum depuis septembre 2021 pour les inscriptions en doctorat. Prochainement déploiement du volet « gestion des candidatures avec proposition de sujets » puis « soutenances ».
- Règlement intérieur à compléter
- Site WEB en cours de changement

Remplacement à prévoir d'A. Beghennou à la commission de prévention et résolution des conflits (CRPC)

Retour sur les journées du RNCD (réflexions à avoir sur les points suivants)

- Validation de 6 blocs de compétences du doctorat (compétences inscrites au répertoire national des certifications (RNCP) avec implication du comité de suivi, utilisation du port-folio.
- Discussions autour d'un rapport remis au Ministère sur la soutenance en 2 étapes : une 1^{ère} soutenance privée puis la 2^{ème} publique pour éviter les jurys de « complaisance ».

T. Deis intervient car a parfois l'impression que les rapports de soutenance de thèse sont parfois les mêmes pour 2 travaux très inégaux en terme de travail fourni.

Loi de programmation de la Recherche 2021-2030

- Revalorisation du contrat doctoral depuis le 1^{er} septembre 2021 avec un montant de 1866 euros brut pour atteindre 2300 euros brut en 2025 donc augmentation annuelle et difficultés à PSL qui devra compléter sur fonds propres.
Est-ce que cette revalorisation concerne tous les types de financement y compris CIFRE ?

Evaluation HCERES (à faire à la demande de l'HCERES)

- Création d'un bureau (est ce que le directeur + directeur adjoint + gestionnaire suffisent ?)
- Compléter le site WEB de l'ED avec traduction en anglais des contenus : indispensable
- Impliquer davantage les doctorants : faire des visites de sites industriels
- Demander aux doctorants 1 résumé d'avancement de leurs travaux scientifiques en limitant le nombre de pages car certains rencontrent des difficultés lors de la rédaction du manuscrit.
- Renforcer les interactions avec le monde socio-économique lors de journées industrielles, par exemple.
- Internationalisation de l'ED avec la venue de professeurs invités ou être à l'origine de collaborations avec l'étranger, pas l'inverse.

Dates à retenir en 2022 :

23 mars: Journée de rentrée pour les 1^{ère} années à l'ENSCP

24 mars matin : conseil ED (fléchage des allocations)

1^{ère} quinzaine de juin : journées de Chimie Moléculaire